

Inf' Auzouville



Les travaux en images

Nouvel équipement du restaurant scolaire



La peinture de la nef de l'église



La toiture de la Mairie



Aménagement de sécurité à l'entrée
du Thil
Dispositif expérimental



Aménagement de sécurité rue des
Chantepleuriers



Délibérations du conseil municipal

Conseils des 1er avril, 6 mai, 5 juin, 26 juin et 11 septembre 2009

Le Budget 2009

Section de Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	61 822.00 €	Produit de gestion courante	1 200.00 €
Charges de personnel	109 670.00 €	Impôts et taxes	114 109.00 €
Charges de gestion courante	155 600.00 €	Dotations, participations	186 569.00 €
Charges financières	4 015.00 €	Autres produits courants	16 500.00 €
Charges exceptionnelles	320.00 €		
Dotations aux amortissements	1 500.00 €	Excédents antérieurs	57 913.00 €
Dépenses imprévues	1 000.00 €		
Virement section investis	42 364.00 €		
Dépenses fonctionnement	376 291.00 €	Recettes fonctionnement	376 291.00 €
Section d'Investissement (hors restes à réaliser)			
Dépenses		Recettes	
Remboursements d'emprunts	16 010.00 €	Dotation	21 570.00 €
Immobilisations incorporelles	900.00 €	Subvention investissement	21 570.00 €
Subventions versées	1 000.00 €	Emprunts	120 242.00 €
Immobilisations corporelles	308 155.00 €	Virement section fonction	42 364.00 €
Immobilisations en cours	29 091.00 €	Amortissement des immo	1 500.00 €
Dépenses imprévues	1 000.00 €		
Total	356 156.00 €	Total	356 156.00 €
Subvention aux associations		Contribution aux organismes de regroupement	
Animation village	5700,00	SIVOS	61000.00
FNACA	110,00	CES de <u>Darnétal</u>	4555.00
Coopérative scolaire	600,00	<u>Synd.eau et assainiss.</u>	4000.00
Association sportive (2 ans)	1540,00	Mission locale/ Relais 16/25	625.00
Club des Bons Amis	350,00	AIPA	270.00
Four à Pain (2 ans)	1000,00	Fonds Solidarité <u>Energie, Eau,</u>	445.00
Amicale sapeurs pompiers	100,00	Fonds Aide aux jeunes	135.00
Farandole	500,00	<u>Sivom</u> du Bois Tison	1000.00
TOTAL	9900,00	TOTAL	72030.00
CCAS	7000.00		
Taux des impôts communaux exercice 2009 :			
Le taux des <u>impôts</u> communaux est maintenu au taux de 2008			
	Taux :	Produits	
Taxe d'habitation	10.06	42 343.00	
Foncier bâti	17.43	40 716.00	
Foncier non bâti	34.38	11 620.00	
Taxe professionnelle	5.25	2 930.00	
	Total	97 609.00	

Travaux agrandissement du cimetière :

Malgré la procédure de reprise de concessions effectuée et finalisée en 2002, il reste actuellement peu de places disponibles dans le cimetière communal.

Il devient donc indispensable de l'agrandir en utilisant la parcelle du terrain communal située sur le flanc Nord de l'église.

Le cabinet AFT a fait une première évaluation des travaux à effectuer qui s'élève à environ à 218 000.00 € TTC honoraires compris.

Suite aux remarques émises lors de la présentation du dossier relatif à l'aménagement du cimetière, les élus décident de demander une modification de l'étude engagée.

Travaux d'aménagement de la cuisine du restaurant scolaire

Le nombre des enfants qui fréquentent la cantine ne cesse d'augmenter et les locaux utilisés pour les services de la restauration scolaire ne répondent plus aux normes actuellement en vigueur tant sur le plan de l'aménagement de l'espace (différenciation des espaces froid, remise en température, nettoyage et gestion des déchets) que sur celui du matériel utilisé (fours trop petits, hotte mal dimensionnée, absence de lave vaisselle). Les travaux nécessaires y compris le changement des ouvrants s'élèvent à environ 26 612.58 € TTC. Ils seront réalisés par l'entreprise LANEF et l'employé communal.



Location du restaurant scolaire :

Les travaux qui vont être effectués courant 2009 dans la cuisine de la petite salle des fêtes amélioreront la prestation des services offerts et amèneront une augmentation des prix de la location à compter du 1^{er} janvier 2010. (Location pour un week-end soit 2 jours : 190 €; Location une journée en semaine : 120 €; Location pour un vin d'honneur : 80 €)

Travaux dans l'église

La toile de verre qui recouvre le plafond de la nef se décolle en de nombreux endroits et menace de tomber. Son très mauvais état nécessite des travaux urgents de dépose et de peinture. Les travaux seront exécutés par l'entreprise FOUCHE pour un montant de 13 773.14 € TTC. Il faut remplacer le mécanisme de l'horloge mécanique de l'église usé et irréparable, par un système électrique moins onéreux. La réalisation est confiée à l'entreprise BODET pour un montant de 2 478.33 € TTC.



Aménagement de voirie :

Suite à de nombreuses réclamations émanant des riverains et concernant la vitesse excessive ainsi que le manque de visibilité à l'intersection de la sente des Passeux et de la rue des Chantepleuriers, des travaux d'aménagement sont prévus pour améliorer la sécurité routière :

Des miroirs pour la visibilité

Un rétrécissement de chaussée pour réduire la vitesse.

Des panneaux de police et des marquages au sol

Ces travaux d'aménagement s'élèvent à 10 475.96 € TTC.

La réalisation sera confiée à l'entreprise SLTM sécurisation rue des Chantepleuriers /Sente des Passeux et à l'entreprise Signature pour la fourniture et la pose des panneaux et miroirs.

École numérique rurale :

La commune a été retenue dans le cadre du plan national « écoles numériques rurales ». L'école sera donc dotée d'un tableau blanc interactif et d'un ensemble mobile de 10 ordinateurs portables. Cout de l'opération 12 000.00 € dont

9000 € de subvention. La réalisation est confiée à la société QUADRIA.

Photocopieur mairie :

Le photocopieur de la mairie est irrécupérable, il sera remplacé par un photocopieur de marque CANON pour un montant de 2100 €

Atelier Communal :

Les différentes études menées pour comparer le coût d'un bâtiment neuf à usage d'atelier municipal et celui de la réhabilitation d'un bâtiment existant ont conduit le conseil municipal à s'orienter vers la construction d'un bâtiment neuf.



Pass-Foncier :

Compte tenu de la crise actuelle, la commune a été sollicitée pour mettre en place un dispositif d'aides « Pass Foncier »

Ce dispositif concerne les primo-accédants sous certaines conditions de ressources, il leur permet de bénéficier d'une aide des collectivités locales, d'un taux de TVA réduit à 5,5% et d'un prêt à taux zéro majoré. Le remboursement de l'acquisition du terrain est alors différé de 25 ans maximum.

Après délibération, le conseil municipal décide avec 9 voix pour et 4 contre :

- d'adopter le principe d'octroi de subventions dans le cadre du dispositif Pass-Foncier pour l'ensemble de la Résidence du

Manoir

- de confier à titre gracieux au CIL, collecteur partenaire de l'opération, la réception et l'instruction de chaque dossier de candidat, d'autoriser M.le Maire à signer avec CIL ainsi qu'avec le lotisseur toute convention utile à la mise en place du Pass Foncier
- de limiter le bénéfice de ces subventions à l'opération située sur les terrains du lotissement de la Résidence du Manoir

Nuisance publique, les haies :

Un habitant de la commune n'entretenant pas ses haies il est décidé que pour des raisons de sécurité et conformément à l'article L2212-2 et L2212-4 du code général des collectivités territoriales, une mise en demeure lui soit envoyée avec une date d'échéance pour qu'il effectue la tonte des haies le long des voies publiques. Sans réponse de la part il sera procédé à l'élagage par une entreprise désignée par la commune, les frais afférents à ces travaux seront récupérés auprès du contrevenant par le Trésor Public.

Centre de loisirs « Les Galopins »

Le centre de loisirs « Les Galopins » sera désormais géré par le SIVOM du Bois Tison qui utilisera les locaux de Bois d'Ennebourg.

Chemin de randonnée

Suite à une réclamation de la fédération de randonnée, M le Maire va demander au riverain la restitution du chemin communal situé sur le GR 25 et la pose d'une clôture.

Recensement de la population 2010 :

M. le Maire informe les conseillers que la collecte des informations qui permettra de recenser la population, débutera le 21 janvier et se terminera le 20 février 2010.

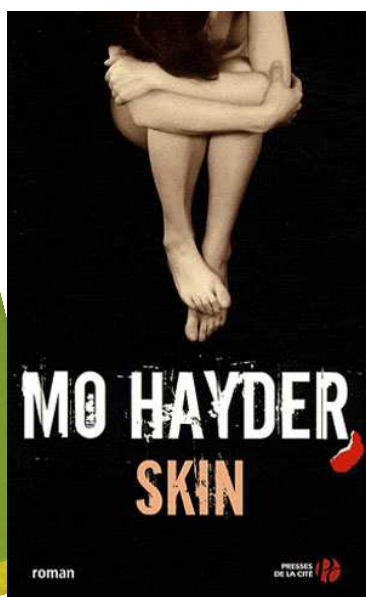
Par ailleurs, un agent recenseur doit être recruté. Les propositions seront étudiées par M. le Maire.

Aménagements de sécurité

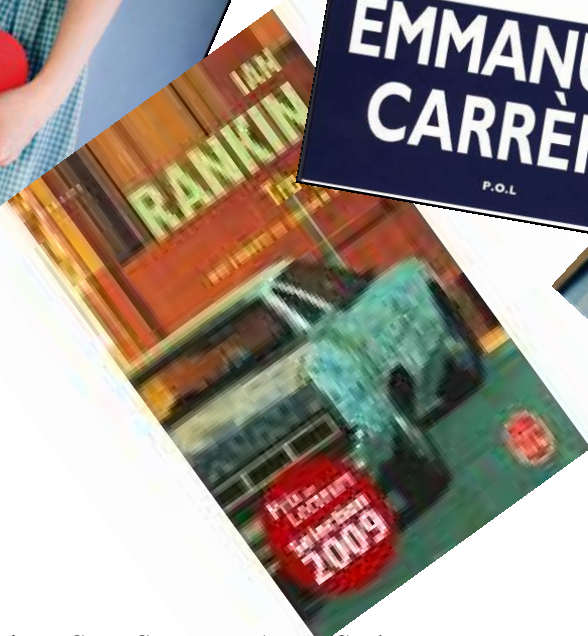
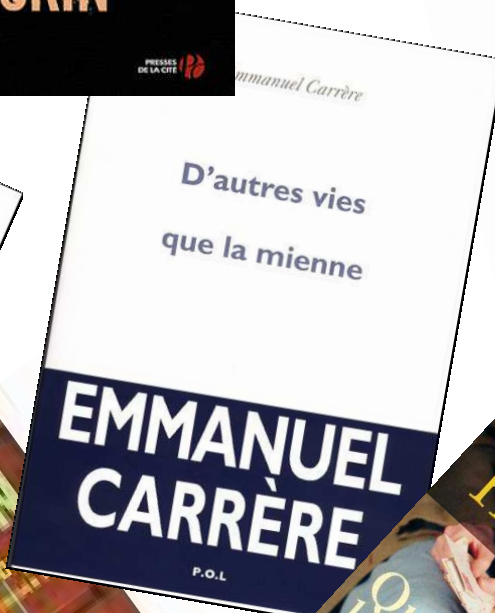
Un dispositif provisoire a été installé à l'entrée du Thil. Il vise à protéger les piétons qui se rendent à l'abri bus. Les travaux définitifs ne seront entrepris qu'en tenant compte des remarques et critiques.

Un miroir a été posé Impasse des Fonds afin de faciliter la sortie de cette voie sur la rue des Chantepleuriers.

Les Nouveautés de la Bibliothèque



Dimanche 4 Octobre de
10h à 12 h
CAFE LECTURE



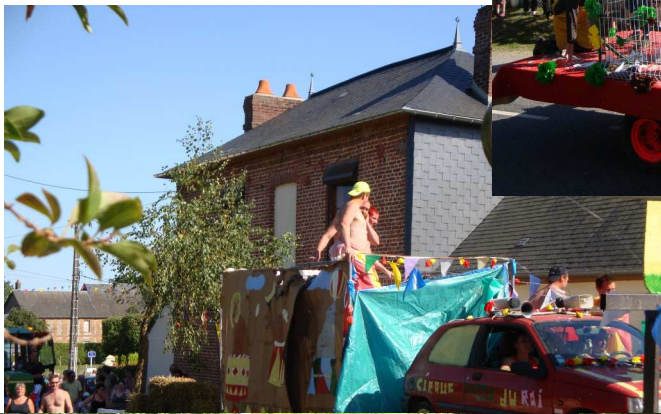
- Firmin - Sam Savage - Actes Sud
- Le mec de la tombe d'à côté - Mazetti - Actes sud
- Quitter le monde - Douglas Kennedy – Belfond
- Traques - Ian Rankin – POL
- D'autres vies que la mienne - E Carrère – POL
- Skin - Mo Hayder - Presses de la cité
- Les déferlantes - Claudie Gally - Le Rouergue

Rappels des horaires d'ouvertures de la bibliothèque :

- Mardi : 17 h à 18 h
- Mercredi : 17 h à 18 h
- Vendredi : 17 h à 18 h (sauf pendant les vacances scolaires)
- Samedi : 10h30 à 12h15

La fête du 15 août





Plus de photos sur <http://picasaweb.google.fr/photozouville>

Agenda

Dimanche 4 octobre de 10h à 12 h	CAFE LECTURE L'équipe de la bibliothèque vous propose des lectures d'extraits de romans ou de nouvelles au Café de la Mairie
Samedi 17 dimanche 18 octobre	Expo peinture (Animation Village)
Mercredi 11 novembre	Armistice (Anciens Combattants)
Dimanche 15 novembre	Spectacle des Bons Amis (Club des Bons Amis)
Samedi 21 novembre	Repas des Aînés (Club des Bons Amis)
Vendredi 4 samedi 5 décembre	Téléthon (ASAR, Bénévoles)
Samedi 12 décembre	Noël des enfants (Animation Village, Bénévoles, Municipalité)



Etat civil

Naissances : Célane DIZY le 9 avril 2009
Adrien THIOLENT le 6 août 2009

Mariages : Stéphane DESCHATEAUX et Sandrine SALLÉ le 30 mai 2009
Sylvain PICARD et Angélique LECLERC le 13 juin 2009
Cédric BOUQUET et Adeline DÉMARE le 20 juin 2009
Pierre DESCHAMPS et Claude HENDRICK le 25 juillet 2009

Décès : Micheline SIMON née JOURDAINE le 14 juillet 2009

**Le prochain bulletin sortira début 2010,
avec peut-être un de vos articles**

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d' Auzouville sur Ry.

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

Directeur de publication : Le Maire

Chargé de la rédaction : la commission communication

Les rédacteurs : Les élus municipaux, les associations, les habitants

Impression : Alpha-copie 32 r St Eloi 76000 ROUEN

Distribution : Les agents communaux, les élus.